

PETITCOLLIN	1
Origines	1
Fondation de la Société Anonyme Petitcollin	1
La nouvelle politique de Gustave Petitcollin	2
Evolution de l'activité après 1945	3
Réorganisation, scission, fusion et fermeture	4
Sources documentaires	5

PETITCOLLIN

Origines

En 1857, Nicolas Petitcollin installe, à Etain (Meuse), à proximité de Verdun, un atelier de fabrication de peignes en corne. Petit à petit, il s'intéresse aussi à d'autres matières : buis, écaille, ivoire, ambre. C'est une petite affaire familiale. En 1895, il élargit ses fabrications en s'associant à la veuve Hutin, d'Etain également, qui apporte une fabrique de baleines de corsets.

Par un acte sous seing privé en date du 24 janvier 1896, Nicolas et son neveu Gustave créent la Société Nicolas et Gustave Petitcollin. Ils apportent leurs procédés de fabrication, leurs installations immobilières et industrielles, la promesse de vente de terrain appartenant à Madame Veuve Hutin à Etain, le fonds de commerce et établissement situé à Paris, ainsi que le droit au bail d'un établissement situé à Monville, près de Rouen, à proximité de l'usine de fabrication de celluloïd de la société l'Oyonnithe. Monville occupe à cette époque environ 30 personnes. Le siège social de la société est à Paris, 18-20 boulevard Saint-Denis, 16 rue de la Folie Méricourt.

Fondation de la Société Anonyme Petitcollin

Quelques années plus tard, le 7 décembre 1899, elle est élevée au rang de société anonyme : la "Société Anonyme Petitcollin. Applications générales du Celluloïd". Parmi les membres de son conseil d'administration, on trouve Nicolas Petitcollin, Gustave Petitcollin, G. Hutin, le comte de Brondeau et des représentants de la Société Générale pour la Fabrication des Matières Plastiques et de la Société Nouvelle Oyonnithe. L'objet de la nouvelle société est "*la fabrication de tous objets à base de celluloïd notamment ceux imitant l'écaille, l'ivoire, la corne, le caoutchouc, etc... ainsi que tous autres objets en écaille, corne, ivoire, etc..., et vente de ces objets soit directement à la consommation, soit à la commission.*" La publicité commerciale de 1900 mentionne les indications suivantes : "*breveté SGDG sur peignes haute nouveauté, épingle de coiffure, démêloirs, tableterie, optique, articles de toilette*". Le fond social est de 900.000 F dont 400.000 F en rémunération des apports des Petitcollin et 500.000 F couverts par la souscription à part égale des deux sociétés de celluloïd.

La société complète son équipement industriel par l'installation d'une usine aux Lilas, près de Paris, puis à Oyonnax, Ezy, Fortunas. Etain, berceau de la société reste l'usine la plus importante. Elle est dirigée par G. Hutin. Très tôt, les documents ne font plus mention de l'atelier de Monville.

L'affaire prospère modestement, parfois même difficilement : elle ne verse aucun dividende pour les années 1900, 1901, 1908, 1909 et l'exercice de 1912 est en perte. La Société Générale pour la Fabrication des Matières Plastiques saisit un exercice favorable pour se dessaisir en 1907 de sa participation d'une affaire dont elle semble se méfier. Petitcollin occupe 150 ouvriers en 1914. L'activité est consacrée à la fabrication d'objets en celluloïd : peignes, puis des jouets (à partir de 1901, semble-t-il), et particulièrement des poupées (à partir de 1907). Pendant la guerre, l'usine d'Etain se trouvant dans la zone de combats, la société a replié son activité dans une usine à Cusset (Allier), près de Vichy. Etain détruit, il faudra attendre l'année 1923 pour que l'usine redevienne opérationnelle.

La nouvelle politique de Gustave Petitcollin

Gustave Petitcollin va embrasser une politique de développement nouvelle et ambitieuse. Cantonné jusqu'à présent dans la profession de transformateur du celluloïd où il vivote, mais dont il est un représentant notoire, il va essayer maintenant, non sans brutalité parfois, d'entrer dans celle de fabricants de matière première afin de maîtriser sa fourniture en celluloïd.

En 1920, à la suite d'une cabale, il entre au conseil d'administration de la Société Lyonnaise de Celluloïd. Il en devient le président, transfère le siège social de la société lyonnaise à Paris dans les locaux de la S.A. Petitcollin, 20 boulevard Saint-Denis, mène une politique de rachat du capital, change la raison sociale qui devient la Compagnie du Celluloïd (assemblée générale du 18 mars 1924), ferme l'usine de celluloïd de Saint-Fons (1925)¹.

En 1924, grâce à l'aide d'un groupe d'affidés, il prend le contrôle de l'Oyonnithe. Dès que la loi le lui permet, en 1928, il regroupe les trois sociétés en une seule qu'il préside : la Compagnie du Celluloïd-Petitcollin-Oyonnithe, société anonyme au capital de 2 millions de francs en actions de 100 francs réparties entre les sociétés apportées : 7.000 actions à la Compagnie du Celluloïd, 3.000 à Petitcollin, 10.000 à l'Oyonnithe. Parmi ses administrateurs, on retrouve le comte de Brondeau en place depuis la fondation, R. Duchemin, A. Bisset, C. Huguenin, anciens administrateurs de l'Oyonnithe. Le siège social est à Paris.

La même année 1928, il cherche à prendre la direction de l'Oyonnaxienne, elle-même aux prises avec de sérieux problèmes internes. Malgré la résistance des Oyonnaxiens, il arrive à en prendre le contrôle deux ans plus tard : il est administrateur-délégué en décembre 1930. C'est le début d'une période de troubles, riche en manifestations et procédures diverses. Mais le fait le plus clair reste l'arrêt total et définitif de la fabrication en 1931 et la liquidation de la société en 1938².

En 1930, Gustave Petitcollin est à la tête d'un ensemble industriel qui fabrique la nitrocellulose, le celluloïd et également la caséine (Gala) héritée de l'Oyonnithe. La "*Compagnie du Celluloïd-Petitcollin-Oyonnithe possède une trésorerie très large et se classe au premier rang des producteurs français de celluloïd par l'importance de son chiffre d'affaires, la qualité de ses produits et leur bas prix de revient*". Mis à part les Etablissements Convert dont l'activité est nettement plus faible, elle n'a plus qu'un seul concurrent français en matière de celluloïd, la société Nobel Française.

Le patrimoine de la nouvelle société est constitué par :

- les deux usines de fabrication de Monville et d'Oyonnax,
- les deux usines d'application d'Etain et d'Oyonnax (celles de Saint-Mandé et de Villeurbanne ont été arrêtées)

Elle a toujours des dépôts à Paris (Les Lilas), Lyon, Oyonnax, Thiers, Ezy, Ivry-la-Bataille, mais elle s'est dégagée des applications considérées comme peu rentables : linge blanc, fleurs, isolants électriques.

L'usine de Monville produit de 60 à 70 tonnes/mois de celluloïd (la capacité est de 25% supérieure à ce chiffre) et 25 tonnes/mois de caséine durcie. Elle occupe 420 ouvriers. Celle d'Oyonnax produit uniquement du celluloïd, environ 30 tonnes/mois avec environ 150 à 200 personnes. Ainsi sur les 1.000 tonnes annuelles environ de celluloïd produit par la société, 80 à 90 tonnes sont utilisées pour les besoins de ses usines d'application, le reste est vendu. Le tableau ci-dessous précise la répartition du chiffre d'affaires (exprimé en milliers de francs) entre le celluloïd, la caséine durcie et les objets pour les 3 années 1926, 1927, 1928. (On note au passage la décroissance du poids du celluloïd au profit des objets, sur ces trois années).

¹ Voir paragraphe Société Lyonnaise du Celluloïd

² Voir paragraphe Oyonnaxienne

	1926	%	1927	%	1928	%
celluloïd	29,2	73,7	24	69,2	28	64,4
caséine durcie	2,5	6,3	2,4	6,9	4	9,2
objets	7,9	20	8,3	23,9	11,5	26,4
<i>total</i>	39,6		34,7		43,5	

L'outillage de Monville est important. Il comprend, en particulier, 10 malaxeurs, 4 grandes presses à tamis, 20 laminoirs à cylindre d'acier chauffé, 6 presses à blocs, 14 raboteuses à débiter les feuilles, 10 presses à vernir et polir, 14 stuffings pour les tubes, fils et baguettes... Un atelier spécial est destiné à la fabrication de linge blanc et un autre pour la Gala. Mis à part les malaxeurs et certaines presses qui sont allemandes, le matériel est français. Les acides sont toujours fournis par l'usine Malétra (devenue Bozel-Malétra), la cellulose provient des Papeteries de Navarre et le camphre synthétique de la Société Alsacienne de Produits Chimiques, du moins pour la période considérée.

La production de celluloïd est limitée à celle du site de Monville à partir du milieu des années 30 quand l'ancienne usine d'Oyonnax de la Société Lyonnaise de Celluloïd est fermée.

Le celluloïd sort de l'usine de Monville sous diverses présentations : plaques, joncs, tubes, coloris et imitation. La carte commerciale comprend également le Gala, caséine durcie sous forme de plaques tranchées, lisses, joncs et tubes, et également l'Acetoïd, sous forme de produits semi-ouvrés en acétate de cellulose. Ce dernier est cité déjà en 1924 (mais existait peut-être auparavant) ; cependant on ignore, faute de chiffres, à partir de quelle époque cette fabrication devient significative. Dans les discours que tient Gustave Petitcollin aux actionnaires de l'Oyonnaxienne, comme à ceux de la Compagnie du Celluloïd, en 1928, il est fait référence à des *"accords avec une firme puissamment outillée pour la fabrication de nouvelles matières plastiques à base d'acétate de cellulose"*. En 1933, il est fait mention, dans la *Revue des Matières Plastiques* de la fabrication *"d'une nouvelle matière ininflammable"* et l'on sait qu'en 1937, la matière acétate est achetée à la Société Chimique des Usines Rhône-Poulenc, mais qu'il s'agit de quantités modestes³.

Les deux usines d'application occupent environ 600 personnes. Celle d'Étain est la plus importante. Sa production est variable suivant les saisons. Elle peut atteindre 225 kg d'objets finis par jour, soit 450 kg de celluloïd brut, les déchets étant importants. Pour la fabrication d'objets soufflés, elle reçoit le celluloïd "crude" de Monville qu'elle mélange avec des déchets. Elle fabrique de nombreux objets (peignes moulés, brosses à dents, glaces de poche, boîtes à savon, tabletterie, etc.) L'usine d'Oyonnax, un peu moins importante, produit des objets courants, manches de parapluies, articles de tabletterie, etc. Dans les fabrications, les jouets et les poupées tiennent une place importante, tant à Étain qu'à Oyonnax.

Evolution de l'activité après 1945

A Monville, l'usine ferme ses portes pendant la guerre. Une partie de l'équipement est détruite par les bombardements, mais après 1945, la production de celluloïd est reprise. On reste optimiste sur l'avenir du celluloïd : *"Les tentatives de discrédit dirigées en France contre le celluloïd n'ont nullement entamé le crédit de ce produit ni la faveur dont notre matière plastique encore inégalée jouit encore auprès d'une importante clientèle tant française qu'étrangère. Les détracteurs de la plus ancienne des matières plastiques auront certainement de la peine à croire qu'il a été impossible en 1949 de répondre intégralement aux commandes de celluloïd notamment quand celui-ci doit être livré sous forme de feuilles polies"* (rapport A.G. 1950). Malgré tout, sa part décline. *"Le vieux celluloïd, bien que fortement concurrencé par d'autres matières plastiques et quelques acétates de cellulose, dont nous sommes d'ailleurs producteurs, Acéloïd, que nous ne faisons qu'en feuilles et en petites quantités avant-guerre, représente une part importante de notre activité. Celles d'Acélith (pour*

³ Voir chapitre Rhodoïd

injection) sont venues lui faire concurrence" (rapport A.G.19 juin 1954). La part du celluloïd s'amenuise ; la fin est inéluctable. La fabrication de la nitrocellulose, du celluloïd, des collodions de nitrocellulose cesse totalement en 1961.

Monville, c'est aussi la caséine durcie dont Petitcollin était devenu le second producteur français avec 25 tonnes/mois en 1925, 30 tonnes/mois en 1939. Nulle durant la guerre, elle reprend modestement, à des niveaux nettement plus faibles. Le chiffre maximum est atteint en 1953 (182 tonnes annuelles), puis les ventes s'effondrent : elles sont qualifiées d'aléatoires en 1954 et disparaissent pratiquement en 1956.

On fabrique également des demi-produits en acétate de cellulose (plaques et feuilles Acéloïd, poudres à mouler Acélith). C'est là une fabrication dont l'importance croît pratiquement d'une façon régulière tous les ans jusqu'à 1964, dernière année pour laquelle nous disposons des chiffres syndicaux. Mis à part Rhône-Poulenc, à qui d'ailleurs il achète la matière première, l'acétol, Petitcollin devient le premier transformateur d'acétate de cellulose. Par ailleurs, la société complète sa gamme en s'engageant dans la fabrication de résines polyesters insaturées, un marché où les producteurs sont nombreux et la concurrence sévère, pour lesquels la société n'a aucun atout, aucune production personnelle de matières premières, mais dont la justification doit vraisemblablement être recherchée dans le souci de maîtriser la qualité de la résine utilisée pour les nouvelles fabrications démarrées à Etain (casques, bateaux).

À Etain, l'autre usine importante, berceau du groupe, s'est développée la fabrication de poupées en celluloïd, une fabrication qui a donné à la société Petitcollin des titres de noblesse et dans laquelle Petitcollin s'était lancé dès le début du siècle. A partir de 1929, la société lance de nouveaux modèles qui feront sa gloire en France et à l'étranger. Vers 1933 est créée une poupée qui va participer à la publicité et au développement de la marque, "*un bébé souriant, de quelques mois, avec une mèche de cheveux sur le front et un nom de baptême tout trouvé, Petit Colin*". La société Petitcollin inonde le marché avec ses baigneurs qui sont déclinés en différents types, tailles et origines, des bébés blancs, noirs, hindous, annamites etc... Petit Colin est accompagné, au féminin, par "La Parisienne". Mais Petitcollin ce n'est pas seulement le bébé Petit Colin, ce sont aussi quantités d'autres modèles : des mignonnettes, habillées ensuite en poupées régionales, des poupées mannequins à silhouette de jeunes filles, les figurines moulées de sages premiers communiant en costume de cérémonie et robe blanche pour les fillettes, en costume d'Eton pour les garçons, les couples de jeunes mariés, la main dans la main, que les pâtisseries plantaient notamment sur leurs pièces montées, à l'occasion de ces grandes cérémonies familiales.

L'importance de la poupée chez Petitcollin est illustrée, d'une part, par les statistiques (95% de la production de la Société, dit-on), d'autre part par l'objet et le nombre de brevets déposés. Aucun ne porte sur la fabrication de la matière première. Avant 1926 environ, ils concernent principalement les ornements de coiffure ; après cette date, ils portent sur les poupées, les mécanismes d'animation, la fixation des yeux mobiles ou non, la rotation des paupières, les bébés parlants, marcheurs, etc.

La guerre interrompt temporairement l'activité de l'usine en 1942 ; elle ne reprend qu'en 1946. En 1951, on compte 600 ouvriers.

Avec le déclin du celluloïd, l'interdiction de son emploi pour la fabrication de jouets, l'usine d'Etain doit changer ses habitudes et se familiariser avec les nouvelles matières de synthèse : polyéthylène, chlorure de polyvinyle (plastisols).

Réorganisation, scission, fusion et fermeture

Gustave Petitcollin est décédé en 1937 des suites d'un accident de chasse. Le nouveau président est M. Huguenin et le directeur général est G. Hutin. Après 1945, la société Petitcollin est prise en main par une nouvelle direction, les frères de Laire, Gabriel Albisson (vice-président de la Fiduciaire Française). En 1960, la Société des Usines Chimiques Rhône-Poulenc s'intéresse à la société

Petitcollin. C'est son plus gros client français d'acétate de cellulose pour matières plastiques. Or, à cette époque, *"le Rhodoïd connaissait un développement exceptionnel et ses ventes, en particulier à l'exportation, n'avaient été limitées que par une insuffisance des moyens de production des ateliers de Roussillon. Aussi avait-on pensé faire travailler à façon les fabriques de celluloïd dont les affaires déclinaient"*. C'est ainsi que les dirigeants de Rhône-Poulenc sont amenés à envisager de travailler avec Monville pour compléter la fabrication de l'atelier de Roussillon et à prendre une participation dans la société.

Toutes les activités de la société Petitcollin n'intéressent pas Rhône-Poulenc. C'est, en conséquence, l'éclatement de la Compagnie du Celluloïd-Petitcollin-Monville, depuis 1957 Compagnie des Plastiques Petitcollin. Deux sociétés sont constituées : d'une part, en juillet 1961, Petitcollin-Monville, chargée uniquement de l'exploitation de l'usine de Monville (acétate de cellulose et polyesters) dont Rhône-Poulenc possède maintenant les 2/3 des actifs ; d'autre part, Petitcollin Plastiques, société à laquelle Rhône-Poulenc, après hésitation, a décidé de ne pas participer. Par un accord avec la société Nobel Française, Petitcollin Plastiques est devenu propriétaire de la collection de 600 nouveaux moules Nobel-Bozel. Cette dernière a cédé son fonds de commerce relatif aux baigneurs et poupées ainsi que la marque "Nobel", les procédés et un brevet d'invention, contre l'attribution d'actions et d'une somme en espèces.

En 1974, Rhône-Poulenc arrête ses fabrications de Rhodoïd à Roussillon. Les activités Rhodex sont transférées à Monville, tandis que la Société Petitcollin-Monville passe sous le contrôle de Mazzucchelli SPA. L'usine est définitivement fermée en 1981.

Petitcollin Plastiques poursuit sa carrière de transformateur. La société complète sa diversification déjà engagée en 1959 par l'activité casques de protection et se lance dans la fabrication de bateaux en 1963. Elle acquiert les activités jouets de la société Huard en 1968 et les fabrications de Dupuy-Chautard (casques et bateaux) en 1969. Le bilan général est défavorable : la société est placée en règlement judiciaire en 1970 et dépose son bilan. L'activité jouet est reprise avec un effectif modeste dans un nouveau cadre juridique, Le Jouet Petitcollin.

Sources documentaires

Archives du Crédit Lyonnais ;

Archives du Monde du Travail (Roubaix) ;

Comptes-rendus des Assemblées Générales 1903-1914, 1950, 1954 ;

Revue Financière 1927 ;

Archives Rhône-Poulenc ;

Etain d'hier et aujourd'hui;

Caoutchouc et Gutta Percha 12175 1924, 14121 1928 ;

Document du Groupement des Producteurs de Matières Plastiques, Archives Nationales Série AQ 56 ASI ;

Delorme, Le Commerce des Matières Plastiques en France 1948 Amphora ;

Revue des Matières Plastiques 175 1930, 195 1933.